

- nous estimons que la réforme des institutions actuelles est préférable, si possible, à la création de nouveaux mécanismes;
- nous misons sur une coopération constructive plutôt que sur la confrontation pour résoudre les difficultés dans le domaine des produits de base et d'autres matières premières, y compris les ressources énergétiques.

Les discussions et les négociations en cours serviront à établir les règles qui présideront aux échanges commerciaux et aux modalités de financement à l'échelle mondiale dans les années 80. L'enjeu est grand, tant pour les pays industrialisés que pour les pays en voie de développement. J'aimerais maintenant traiter de trois domaines qui revêtent une importance particulière pour les pays en voie de développement: les produits de base, la libéralisation des échanges et la coopération industrielle.

Les produits de base

L'intérêt s'est surtout porté sur les produits de base et cette attitude est certes justifiée. À titre d'importateur et d'exportateur, le Canada considère l'instabilité du marché international des produits de base comme l'une des principales faiblesses du système international des échanges.

Quelle est la meilleure attitude à adopter devant le phénomène de "prospérité à tout prix" qui caractérise l'échange des produits de base?

- Nous croyons que des ententes sur les produits de base, auxquelles participeraient pays producteurs et pays consommateurs, constituent la façon la plus pratique d'envisager le problème;
- le Canada a, dès le début, appuyé les ententes sur les produits de base, y compris la signature d'accords formels sur chaque produit en particulier;
- nous sommes l'un des rares pays à avoir adhéré à toutes les principales ententes sur les produits de base;
- nous sommes prêts à étudier dans un esprit positif l'idée de négocier des ententes touchant une vaste gamme de produits, y compris ceux qui sont énumérés dans l'optique intégrée de la CNUCED;